



Plus de 200 visiteurs sont attendus à la première foire commerciale de Saint-Frédéric !

Saint-Frédéric, le 14 mai 2012 - La Chambre de commerce de Saint-Frédéric est heureuse d'annoncer à la population de toute la Beauce et des Appalaches la tenue d'une première foire commerciale le dimanche 27 mai 2012! Venez voir, entendre, sentir, toucher et goûter Saint-Frédéric !

C'est à la suggestion de trois commerçantes de Saint-Frédéric que le projet a germé. Faire découvrir les entreprises de locales et leur offrir une belle vitrine a vite séduit les administrateurs de la Chambre de commerce.

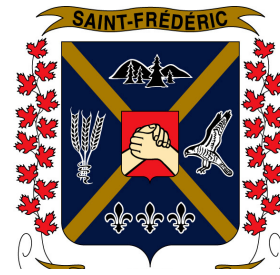
Déjà 21 entreprises et 6 organismes y ont confirmé leur participation à cet événement où tous vos sens seront interpellés ! L'engouement est tel que 4 activités portes ouvertes auront lieu simultanément.

Ainsi, la foire commerciale se tiendra le **dimanche 27 mai de 9 h à 16 h au Centre communautaire** de Saint-Frédéric. Animation, dégustations et remise de bons de réduction seront au rendez-vous. De nombreux prix seront tirés parmi les visiteurs. **Les enfants sont aussi les bienvenus !** En effet, on leur offrira une attention particulière ainsi que du maquillage sur place.

C'est donc à une journée festive et rassembleuse que vous êtes tous cordialement invités.

Source : Stéphane Vachon, président
418 426-3461 (après 16 h 15)

Information ou entrevues de jour :
Valérie Gagnon 418 426-1491



Le frédéricois

MAI 2012



La campagne de financement de la fabrique pour la rénovation de notre église va bon train.

Soyons généreux !

ASSEMBLÉE DU 2 AVRIL 2012 EN BREF...

Le comptable, M. Mario Bilodeau de la firme Lachance, Parent et Associés, dépose les états financiers 2011. Il mentionne que ce sont des états financiers sans réserve. La Municipalité présente un déficit pour l'année 2011 de \$19 701, ce qui amène le déficit accumulé à \$68 272.

ATTENDU QUE toutes les municipalités sont dans l'obligation d'adopter un règlement municipal sur l'utilisation de l'eau potable;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement numéro 278-12 a été donné lors de la séance du conseil tenue le 12 mars 2012;

En conséquence, il est proposé par Michel Fortin et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement # 278-12 intitulé « Règlement sur l'utilisation de l'eau potable ».

Claire Pouliot donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du conseil un règlement d'emprunt sera adopté en référence à des travaux d'asphaltage qui seront effectués dans le rang St-Louis ainsi que dans la rue Lehoux.

Il est proposé par Julie Simard et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric donne le mandat de vérification des états financiers à la firme Lachance, Parent sur un période de trois ans, soit l'année 2012 au coût de 6 195\$, l'année 2013 au coût de 6 350\$ et l'année 2014 au coût de 6 525\$.

IL EST PROPOSÉ par Marco Laplante et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal de Saint-Frédéric d'appuyer le projet des Loisirs de Saint-Frédéric pour la construction d'un terrain de balle régional afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du MELS dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase II.

Il est proposé par Claire Pouliot et adopté à l'unanimité que la Municipalité Saint-Frédéric donne son appui à M. Éloi Goulet pour sa demande à la CPTAQ sur le lot 4 219 280. Ce lot fait partie d'une zone forestière et à une superficie supérieure à 10 hectares, ce qui lui permet d'y construire une maison selon notre nouveau schéma d'aménagement.

BIBLIOTHÈQUE RAYON DE SOLEIL

Exposition : Lors de la foire commerciale du 27 mai, nous en profitons pour vous inviter à venir voir notre exposition de volumes traitant sur le thème parents-enfants. Le cadeau « Une naissance...un livre » vous sera présenté. Nous serons là pour vous accueillir de 9 h à 16 h. Vous pourrez également recevoir des renseignements sur les règlements et fonctionnement de la bibliothèque. Il nous fera même plaisir de vous y inscrire comme abonné. Le tirage d'un prix en argent de 25\$ sera fait parmi les nouveaux abonnés et ceux qui les ont référés. On vous y attend.

Heure de conte : Vous êtes intéressé à venir animer l'Heure du conte auprès des jeunes de 5 à 8 ans... Alors pour plus de renseignements, contactez Jocelyne au 426-3313.

Heures et jours d'ouverture Lundi : 14 h à 15h30
Mercredi & vendredi: 18h30 à 20h

Carte d'abonnement obligatoire

Celle-ci ne peut être utilisée que **par l'abonné** dont le nom apparaît sur la carte. Les abonnés de moins de 13 ans doivent faire signer leur carte par un de leurs parents. Carte perdue : 2\$

Politique de prêt : carte obligatoire

Chaque abonné peut emprunter **3** volumes pour une durée de 3 semaines avec possibilité **d'un** renouvellement. Les retards entraînent une amende de **0.25 par livre par jour ouvrable**. Aucun prêt si amende non payée.

DISTRIBUTIONS D'ARBRES

La municipalité distribuera des plans d'arbres aux gens de Saint-Frédéric qui en désirent. La distribution se fera le dimanche 27 mai de 13 h à 16h au centre communautaire lors de la foire commerciale

GROS REBUTS ...

La collecte de gros rebus aura lieu vendredi le 8 juin 2012. Afin de s'assurer que vos rebus soient bien ramassés, nous vous demandons de les sortir la veille au soir.

Veillez noter que les pneus, la peinture, les matériaux de construction ainsi que les matières dangereuses ne seront pas ramassés. Pour ce qui est de la peinture, un bac est mis à votre disposition dans la cour du garage municipal tout au long de l'année.

VENTE DE GARAGE

La vente de garage sur le territoire de la Municipalité aura lieu les 26 et 27 mai prochain.

LOISIRS...

Le comité des loisirs tient à remercier sincèrement le club Lions pour leur don de 500\$

L'assemblée générale a eu lieu le 9 mai dernier, tous les membres du conseil d'administration ont été reconduits à leur poste sauf Jean-Francois Turmel qui a démissionné. S'il y a des gens qui aimeraient se joindre au comité, veuillez contacter Cathy Poulin au 418-426-3357

Les membres du comité des loisirs sont à préparer la Fête de la St-Jean Baptiste. Une programmation détaillée vous sera transmise plus tard.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Pour les constructions moindres de 2000\$, désormais l'autorisation de la municipalité sera requise (pas besoin de permis et aucun coût). Nous demanderons un plan à ce moment et nous donnerons en même temps les règlements



Journée portes ouvertes

La Sûreté du Québec, poste de la MRC de Robert-Cliche, est heureuse d'inviter la population à la journée portes ouvertes de ses locaux qui se déroulera le **vendredi 15 juin** prochain, de 13 h à 19 h, au 1115, avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce.

Cette journée se veut l'occasion idéale de prendre connaissance des nombreux services offerts par la Sûreté du Québec au poste de la MRC de Robert-Cliche, mais également un moment privilégié pour visualiser la gamme de spécialités sûrement moins connues auxquelles la population a droit et dispensées par la Sûreté du Québec.

Ainsi, vous aurez l'occasion de voir sur place certains spécialistes tels que technicien en explosifs, maître-chien et bien plus encore.

Pour toute question ou interrogation, nous vous invitons à communiquer avec l'agente Suzie Moran au 418 397-5247 qui se fera un plaisir de vous assister.

C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer, le vendredi 15 juin prochain.

Le directeur de Poste,

Lieutenant Patrice Hovington

EAU POTABLE...

Un règlement municipal sur l'utilisation de l'eau potable à été adopté le 7 mai 2012.

Le règlement a pour objectif de régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource. Exemple : Il est défendu en tout temps de se servir de l'eau provenant de l'aqueduc municipal pour faire fondre de la neige ou de la glace ou pour nettoyer les entrées de cour, le pavage des rues et les trottoirs.

Ce règlement fixe les normes d'utilisation de l'eau potable provenant du réseau de distribution de l'eau potable de la municipalité et s'applique à l'ensemble du territoire de la municipalité.

Le règlement n'a pas pour effet de limiter l'usage de l'eau potable pour des activités de production horticole qui représentent l'ensemble des activités requises pour la production de légumes, de fruits, de fleurs, d'arbres ou d'arbustes ornementaux, à des fins commerciales ou institutionnelles, comprenant la préparation du sol, les semis, l'entretien, la récolte, l'entreposage et la mise en marché.

L'application du règlement est la responsabilité de l'inspecteur municipal.

La personne chargée de l'application du règlement est autorisé à délivrer un constat d'infraction relatif à toute infraction au règlement.

Pour consulter le règlement vous pouvez visiter le site internet de la municipalité au www.saint-frederic.com ou au bureau municipal .

CONGÉ

Veuillez prendre note, que le bureau municipal sera fermé, lundi le 21 mai 2012 pour la Fête de Dollar. Merci

PETIT RAPPEL

Déjeuner des pompiers, dimanche le 20 mai 2012 de 8h à 12h30 au centre culturel de Tring-Jonction .

Bienvenu à tous !!

AGE D'OR...

- Souper-théâtre : renseignements dans le prochain Frédéricicois
- Cette année, la clôture des activités 2011-2012 aura lieu mercredi le 6 juin 2012
 - a) Pétanque et cartes
 - b) Entretien ou dialogue avec nos jubilaires de 50, 60 et 65 ans
 - c) Célébration de la parole à la sacristie
- Invitation à tous les amateurs de pétanque. Cet été, on s'amusera le mardi en après-midi à toutes les semaines (sauf en cas de pluie) et ce à partir du début juin
- Baseball-poche à St-Séverin le 18 mai 2012

Répertoire de baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Frédéric

Suite à la première édition dans laquelle on y retrouvait des erreurs et oublis, j'ai enfin le corrigé entre les mains. Même s'il a été vérifié, j'aimerais beaucoup que ceux qui ont le volume communiquent avec moi. Vous pourrez ainsi me signifier les erreurs qui concernent votre famille. Je vérifierai de nouveau avec vous. Ceci est dans le but de m'assurer que tout a été bien écrit tel que nous l'avions donné au départ à la Société de généalogie. C'est très important.

Veuillez donc me rejoindre les mardi, mercredi ou jeudi en après-midi (13h30 à 15h30) ou en soirée (18h30 à 20h30) au 426-2960. Merci. Nicole Jacques